L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public tous les jours, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle-Lehoucq (Téléphone 4.85) sont ouverts au public tous les jours, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 16 heures.

ROUBAIX

M. PROVO, Maire, a installé le nouveau Conseil Municipal

Nous avons donné hier le compte rendu de la séance qui s'est déroulée à l'occasion de l'installation officielle du nouveau Conseil Municipal, et nous avons annoncé qu'en fin de séance, M. le Maire avait rappelé le cinquantenaire de l'Œuvre des cantines scolaires et l'envoi du 100.000e colis aux prisonniers.

Le 100.000e colis du Comité d'Entr'aide aux Prisonniers

La séance du Conseil Municipal fut alors levée pour permettre la cérémonie du 100.000e colis aux prisonniers de guerre.

Les membres du Comité d'entr'aide roubaisien et la Croix-Rouge Française, section de Roubaix, pénétrèrent alors dans la salle des séances, entourant leur président, M. le docteur Delahousse et les membres du Comité.

On notait également la présence de M. Chulliat, Secrétaire Général du Nord, représentant M. Fernand Carles, Préfet Régional.

M. Delahousse remit au Maire le 100.000e colis qui doit partir pour l'Allemagne. M. Provo dit toute sa satisfaction qu'il avait à recevoir la délégation et déclara que l'Administration et le Conseil Municipal avaient voulu marquer cet événement par une réception toute de simplicité.

M. le docteur Delahousse, après avoir salué M. Chulliat, transmit les remerciements du Comité au Maire et au Conseil Municipal. Il déclara que cette manifestation devait être le témoignage que les fils de la cité ont été l'objet d'une constante sollicitude.

Après avoir retracé l'historique des efforts réalisés par le groupement, il tint à souligner le dévouement de tous ceux qui avaient permis à cette Œuvre de réaliser une si bonne besogne.

Après quoi, M. Provo au nom du Conseil Municipal, remercia tous ceux qui avaient apporté au Comité d'entr'aide leur concours dévoué.

Il se réjouit notamment de la présence de M. Chulliat qu'il pria de transmettre à M. Carles les remerciements de l'Administration.

A l'issue de la réunion, eut lieu l'inauguration par M. Provo du nouveau local du Comité d'entr'aide, 14, rue Jeanne d'Arc, puis une réception à la Caisse d'Epargne.

Le Cinquantenaire des cantines scolaires

A la suite de la séance du Conseil Municipal, M. Provo, Maire, rappela qu'il y a cinquante ans exactement, que l'Administration de M. Cornette avait fondé les cantines scolaires, qui ont depuis rendu les immenses services que l'on sait.

Mercredi prochain, l'administration municipale et le Conseil municipal se rendront dans l'une des écoles où il y a cinquante ans, fut fondée l'une des premières cantines. A cette occasion, un repas plus copieux et plus élevé sera servi aux écoliers.

M. Provo, après avoir insisté à nouveau sur les grands services rendus par l'Œuvre des Cantines Scolaires, déclara que la Municipalité était décidée à continuer les efforts qui avaient été jusqu'à présent faits dans ce sens.

Les attributions de M. le Maire et des adjoints et la formation des diverses commissions

Les attributions municipales sont, dans les conditions prévues par l'article 82 de la loi du 5 avril 1884, réparties de la manière suivante entre les membres de l'Administration municipale de Roubaix :

M. Victor **Provo**, maire : Direction générale, personnel, relations extérieures, archives, finances, laissez-passer.

Membres de la Commission: MM. Petit Gabriel, Bardiaux Jules, Delchambre Pierre, Goddyn Désiré, Robert Henri, Vandevyvère Pierre.

M. Etienne **Burlat**, 1er adjoint : eaux, éclairage public, réquisitions, tramways, sociétés concessionnaires.

Membres de la Commission: MM. Vantroys Gaston, Bardiaux Jules, Clément Georges, Gibon Maurice, Mangin Charles, Robert Henri.

M. Etienne Buriet remplira, à titre auxiliaire, les fonctions de M. le maire ou de M. Alphonse Carette.

M. Kléber **Sary**, 2e adjoint : Instruction publique, Conservatoire de musique, Caisse des écoles, Beaux-Arts, théâtres, fêtes publiques, chorales, sociétés de musique.

Membres de la Commission: MM. Petot Gabriel, Bardiaux Jules, Clément Georges, Hache Victor.

M. Kléber Sory remplira, à titre auxiliaire, les fonctions de M. E. Buriet.

M. Gabriel **Petot**, 3e adjoint : Octroi, contributions et taxes diverses, Crédit municipal, Assistance, établissements charitables, Hospices, pesage public, halles, foires, marchés, droits de place.

Membres de la Commission: MM. Delchambre Pierre, Hache Victor, Mme Lessens, M. Vandevyvère P.

M. Gabriel Petot remplira, à titre auxiliaire, les fonctions de M. Kléber Sory.

M. Charles **Bauduin**, 4e adjoint : Voirie, bâtiments, domaines public et privé, promenades et jardins.

Membres de la Commission: MM. Vantroys Gaston, Clément Georges, Gibon Maurice, Hache Victor, Mangin Charles, Vandevyvère Pierre.

M. Charles Bauduin remplira, à titre auxiliaire, les fonctions de M. Gabriel Petot.

M. le docteur **Isbecque**, 5e adjoint : Salubrité, hygiène publique, bains publics, inspection sanitaire, sports, crèches, contrôle médical scolaire, abattoir.

Membres de la Commission: MM. Bardiaux Jules, Clément Georges, Corbeau Henri, Gibon Maurice, Mme Lessens, M. Tierny André.

M. le docteur Isbecque remplira, à titre auxiliaire, les fonctions de M. Charles Bauduin.

M. Eugène **Steenhaut**, 6e adjoint : Ravitaillement, soupes et restaurants populaires, cantines scolaires, jardins ouvriers.

Membres de la Commission: MM. Delchambre Pierre, Delobbe Aristide, Goddyn Désiré, Robert Henri.

M. Eugène Steenhaut remplira, à titre auxiliaire, les fonctions de M. le docteur Isbecque.

M. Gaston **Vantroys**, 7e adjoint : Contentieux, habitations à bon marché, incinération des ordures ménagères, ébouage.

Membres de la Commission: MM. Corbeau Henri, Delobbe Aristide, Hache Victor, Tierny André.

M. Gaston Vantroys remplira, à titre auxiliaire, les fonctions de M. Eugène Steenhaut.

M. Albert **Vancappenolle**, 8e adjoint : Sapeurs-pompiers, Etat Civil, pompes funèbres, cimetière, défense passive.

Membres de la Commission: MM. Steenhaut Eugène, Robert Henri, Tierny André, Vandevyvère Pierre.

M. Albert Vancoppenolle remplira, à titre auxiliaire, les fonctions de M. Gaston Vantroys.

M. Edouard **Motte**, 9e adjoint : Affaires militaires, élections, étrangers.

Membres de la Commission: MM. Corbeau Henri, Delchambre Pierre, Gibon Maurice, Goddyn Désiré.

M. Edouard Motte remplira, à titre auxiliaire, les fonctions de M. Albert Vancoppenolle.

M. Alphonse **Caretta**, 10e adjoint : Chômage, Office de placement, Assurances sociales, population, retraites ouvrières.

Membres de la Commission: MM. Delobbe Aristide, Goddyn Désiré, Mangin Charles, Tierny André.

M. Alphonse Carette remplira, à titre auxiliaire, les fonctions de M. Edouard Motte.

MM. les adjoints sont, en outre, désignés pour procéder à tous actes de l'Etat Civil.

Ils sont également délégués pour la présidence des Commissions municipales et pour la signature des mandats, certificats de vie, légalisation de signatures, extraits et expéditions des délibérations du Conseil municipal, arrêtés d'alignements, de voirie et de toutes autres pièces.

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 21 au 22 décembre le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 16 h. 54 à 8 h. 44.

LES NOUVELLES DE LA VILLE

Disparition inquiétante

Depuis vendredi, à 11 h. 30, Mme Louise Dancoisne, 50 ans, a quitté son domicile, 8, Avenue André Chénier. Voici son signalement : taille moyenne, cheveux bruns, yeux noirs. Lors de son départ, elle était coiffée d'un canotier de feutre noir, vêtue d'un manteau noir et chaussée de souliers de daim noir. Elle portait des gants noirs ainsi qu'un sac de toile cirée à fermeture éclair. La famille, plongée dans une vive inquiétude, serait reconnaissante à toutes les personnes qui pourraient communiquer les renseignements pouvant permettre de retrouver trace de la fugitive.

A L'HOPITAL

La jeune Christiane Cavrot, 22 mois, rue Carnot, 37, a profité d'un moment d'inattention de sa mère, pour se saisir d'un flacon et absorber une certaine quantité de potasse. M. le docteur Clarisse, qui lui prodigua les premiers soins, a fait admettre le bébé à l'Hôpital La Fraternité.

MORT SUBITE

Dimanche matin, vers 9 h., M. Julien Pollet, 65 ans, monteur de jacquards, 44, rue Christophe-Colomb, se trouvait près du Fort Frasez dans la rue Jacquard. Brusquement frappé de malaise, il s'affaissa sur le trottoir et un habitant, M. Braeval, le releva pour le transporter chez lui. Malheureusement le malade expira presque aussitôt. M. le docteur Michel Caliene, après examen du cadavre, a déclaré que le sexagénaire avait succombé à une hémorragie cérébrale. Le corps a été transporté à son domicile lorsque la famille eût été prévenue, avec les ménagements qui s'imposent, par les soins de M. Gautier, commissaire de permanence.

ABSENCE MISE A PROFIT

M. Albert Leroux, 55 ans, magasinier, 37, rue de l'Ouest, quitta son domicile vers 14 heures pour se rendre à Tourcoing. A son retour, vers 17 h. 30, il constata qu'un carreau d'une fenêtre de la cuisine avait été brisé et qu'un malfaiteur s'était introduit chez lui. Après un rapide examen des lieux, il se rendit compte que le visiteur avait emporté une chaînette en or avec pendentif, quatre parures, quatre paires de bas de femme ainsi que deux feuilles de tickets de pain. La victime, subissant un préjudice de 2.000 francs, a déposé une plainte à la permanence de police. Une enquête est ouverte.

PENDANT QU'ELLE DANSAIT

Marguerite Vernier, 16 ans, retordeuse, 25, rue Marie-Buisine, comme toutes les jeunes filles de son âge a un certain penchant pour la danse. Afin de se livrer à son passe-temps favori elle se rendit dimanche après-midi, dans un estaminet situé dans la rue d'Avelghem, face à la rue des Soies. Tandis qu'elle se trémoussait, un quidam profita de cette distraction pour lui enlever son manteau pendu à une patère. Cette jeune personne n'eut que la ressource de déposer une plainte et M. Gautier, commissaire de permanence, recherche l'auteur de ce larcin.

MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE

Dans la promotion du 16 novembre 1942, nous avons relevé les noms de 105 vaillantes mères de famille qui viennent d'être à l'honneur. Les médailles se répartissent comme suit :

Deux médailles d'or : Delannoy-Hennebaut Lucienne, rue de Tournai, c. Devoghèle, 31 ; Leleu-Vanlgheluwe Robertine, 47, rue Archimède.

Vingt-et-une médailles d'argent : Balestrie-Mailles Jeanne, 219, rue de Lannoy, c. Dujardin ; Balland-Vroman Jeanne, 67, rue Jean Macé ; Blanchard-Grail Jeanne, 73, rue du Général Chanzy ; Bonte-Dupont Marie, 1, rue de Barbieux ; Bonvin-Huys Alice, 28, rue Armand Merschaert ; Bradt-Lecrignier Flore, 55, rue des Filatures ; Carré-Derville Marie, 43, rue du Grand Chemin ; Courouble-Duthoit Gabrielle, 25, rue Mimerel ; Crespin-Godderige Yvonne, 112, rue Jean Macé ; Delme-Deusser Eulalie, rue Lacroix, cité Immobilière, 7 bis ; Dhellemmes-Bayart Marie, 35, rue de Cassel ; Dillies-Piérard Thérèse, 40, boulevard de Reims ; Guiselin-Dewancquer Urbanie, 42, rue d'Inkermann ; Hotton-Selosse Geneviève, 52, rue de Valmy ; Lecomte-Etienne Gabrielle, 10, rue Victor Delannoy ; Leroux-Pollet Suzanne, 20, avenue Jean Jaurès ; Pist-Bonnel Anne, 18, rue des Lignes ; Potteau-Ménard Malvina, 27, rue Henri Lefebvre ; Poulain-Planquart Marie, 13, rue Charlemagne ; Tournemine-Philippo Eloïse, 201, rue de l'Industrie ; Toussaint-Martinage Flore, 149, rue du Cartigny, c. Malfait, 9.

Et quatre-vingt-deux médailles de bronze.

Georges THIL à Lille le 7 Janvier

Le Théâtre Sébastopol sera trop petit le jeudi 7 janvier à 19 h. tant sera nombreuse la foule qui voudra applaudir le ténor de renommée mondiale, Georges Thill !

L'unique représentation de « Carmen » sera donnée rappelons-le, en faveur des œuvres du Secours National, des Familles de Prisonniers et de la Croix-Rouge Française. Dès à présent, les personnes qui désirent assister à ce gala sensationnel peuvent envoyer le montant de leurs souscriptions, soit au Secours National, 16, rue d'Inkermann, à Lille, par chèque barré ou au compte chèque-postal N° 636-61, soit au siège de la Croix-Rouge Française, 19, rue St-Jacques, compte chèque-postal N° 679-80.

En envoyant leurs souscriptions, les spectateurs auront la faculté de retenir le nombre de billets désirés qui leur seront adressés à domicile par les soins du Secours National ou de la Croix-Rouge. Un bureau de location fonctionnera d'autre part au siège des « Amis de Lille », Grand Place, du mardi 22 décembre au mercredi 6 janvier. Le prix des places a été fixé comme suit : Loges, 500 fr. ; orchestres et balcons de face, 1re série, 400 fr. ; 2e série, 300 fr. ; 3e série, 200 fr. ; balcons de côté, 1re série, 200 fr. ; parquets, 100 fr. ; parterres, 50 fr. ; balcons de côté, 2e série (a) 50 fr., (b) 30 fr. ; secondes, 15 fr. ; troisièmes, 10 fr.

TRAMWAYS

CE SOIR LUNDI A 8 HEURES
JEUDI A 3 HEURES 30

DANIELLE DARRIEUX

dans le beau film

LA FAUSSE MAITRESSE

2530

Les concessions au cimetière

Le public est informé que les terrains du cimetière communal concédés pour 15 et 30 ans et dont l'échéance arrive avant le 1er janvier 1943 vont être repris par la Ville.

En conséquence, les concessionnaires sont avisés d'avoir à se présenter avant le 1er février 1943, munis de pièces d'identité, au bureau du conservateur du cimetière afin de l'informer de la suite qu'ils comptent donner à leur concession et, en cas de non renouvellement, recevoir les instructions relatives au retrait des monuments funéraires.

La Ville de Roubaix disposera des monuments funéraires non enlevés ou emmagasinés depuis un an si les intéressés ne les ont pas réclamés avant le 1er février 1943.

MORT D'UN ANCIEN POLICIER

Nous apprenons la mort de M. Pierre Swart, ancien agent de la police municipale, décédé en son domicile, 30, rue des Vélocipèdes, à l'âge de 40 ans. Le défunt était entré dans les services policiers en 1929 et après une douzaine d'années de service il démissionna il y a six mois. Il était le frère de M. Lucien Swart, garde champêtre à Lys-lez-Lannoy.

Ses funérailles auront lieu mardi 22 courant, à 15 heures.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Par suite du décès de M. P. Bousquet, les élèves du Conservatoire sont priés de se rendre au Conservatoire le mardi 22 décembre, pour communication importante.

Par une étrange coïncidence, le même jour du décès de M. P. Bousquet, est également décédé le concierge du Conservatoire, M. Dutilleux.

CROIX

LES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription se poursuivra dans l'ordre suivant : Mardi 22 décembre, secteur No 2, pour les rues Arcole, Thiers, Lamartine, Guizot, Basse, Tripoli, Oran, Kléber, Constantine, Tunis.

WASQUEHAL

Service du Ravitaillement

A l'avenir, toutes les distributions se rapportant au ravitaillement pour le secteur du Capreau, se feront à la salle du patronage, rue Clément-Béthune. D'autre part, les familles ayant des personnes décédées ou parties dans d'autres localités sont obligées de passer par le bureau de ravitaillement, rue Jean-Macé avec leur carte de ravitaillement, carte de charbon et les tickets auxquels ils n'ont plus droit.

Des sanctions très sévères, allant jusqu'à la peine de prison, seront prises contre ceux qui ne se conformeraient pas à cet avertissement.

PAS DE SOUPES SCOLAIRES PENDANT LES VACANCES

Les parents des écoliers sont avisés que la soupe scolaire ne sera pas livrée pendant les vacances de Noël et du Nouvel An, c'est-à-dire pendant la période du 24 décembre au 3 janvier inclus. Par conséquent la seconde quinzaine de décembre ne comportera que huit distributions pour lesquelles il n'est réclamé que 2 fr. 40.

PRES DE DEUX CENTS MEDAILLES DU TRAVAIL ONT REÇU L'ALLOCATION COMMUNALE.

Dimanche matin, l'administration municipale a procédé à la mairie au paiement de l'allocation communale de 50 francs pour l'année 1942 à 193 titulaires de la médaille d'honneur du travail. Inutile d'ajouter que ces vieux travailleurs se sont retirés enchantés de cette belle initiative de l'administration municipale.

Fraternelle des A. C. — La commission de la Fraternelle des A. C. du Centre a le regret d'annoncer la mort d'un de ses membres les plus actifs, M. Ernest Salembier, ancien combattant de la guerre 1914-18, membre de la section de Wasquehal depuis sa fondation.

Elle prie ses adhérents d'assister aux funérailles qui auront lieu mercredi à 10 h., en l'Eglise Saint-Nicolas. Réunion autour du drapeau à la maison mortuaire, 196, rue de Lille, à 9 heures 40.

Permanence du Secours National. — A partir du mardi 22 décembre, le Secours National dont les services sont installés 12, place Gambetta, n'aura plus qu'une permanence par semaine, le mardi à 14 h. 30.

Service du ravitaillement. — Les divers services du ravitaillement rue Jean Macé, seront fermés mardi 22 décembre toute la journée.

Service de la voirie. — La commission de la voirie se réunira à la mairie mardi 22 décembre, de 14 h. 30 à 15 h. 30 pour l'examen des diverses demandes et pour renseigner les intéressés sur le règlement municipal de voirie, l'hygiène, la salubrité, etc...

HEM

LE RAVITAILLLEMENT

La distribution des nouvelles cartes individuelles d'alimentation et des titres de rationnement pour le mois de janvier, aura lieu en mairie, salle du premier étage, dans l'ordre ci-dessous :

Mercredi 23 décembre. — De 8 h. 30 à 9 h. 30, Nos 1 à 45 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, Nos 46 à 90 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, Nos 91 à 130 ; de 14 h. à 15 h., Nos 131 à 185 ; de 15 h. à 16 h., Nos 166 à 235 ; de 16 h. à 17 h. 30, Nos 236 à 325.

Jeudi 24. — De 6 h. 30 à 9 h. 30, Nos 326 à 370 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, Nos 371 à 415 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, Nos 416 à 460 ; de 14 h. à 15 h., Nos 461 à 510 ; de 15 h. à 16 h., Nos 511 à 560 ; de 16 h. à 17 h. 30, Nos 561 à 650.

Samedi 26. — De 6 h. 30 à 9 h. 30, Nos 661 à 645 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, Nos 696 à 740 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, Nos 741 à 795 ; de 14 h. à 15 h., Nos 796 à 645 ; de 15 h. à 16 h., Nos 846 à 895 ; de 16 h. à 17 h. 30, Nos 896 à 985.

Lundi 28. — De 8 h. 30 à 9 h. 30, Nos 986 à 1.030 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, Nos 1.031 à 1.075 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, Nos 1.076 à 1.120 ; de 14 h. à 15 h., Nos 1.121 à 1.170 ; de 15 h. à 16 h., Nos 1.171 à 1.220 ; de 16 h. à 17 h. 30, Nos 1.221 à 1.300.

Mardi 29. — De 8 h. 30 à 9 h. 30, Nos 1.301 à 1.345 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, Nos 1.346 à 1.390 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, Nos 1.391 à 1.435 ; de 14 h. à 15 h., Nos 1.436 à 1.485 ; de 15 h. à 16 h., Nos 1.486 à 1.535 ; de 16 h. à 17 h. 30, Nos 1.536 à 1.615.

Mercredi 30. — De 6 h. 30 à 9 h. 30, Nos 1.616 à 1.760 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, Nos 1.761 à 1.805 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, Nos 1.806 à 1.850 ; de 14 h. à 16 h., Nos 1.851 à 1.900 ; de 15 h. à 16 h., Nos 1.901 à 1.950 ; de 16 h. à 17 h. 30, Nos 1.951 à 2.030.

Jeudi 31. — De 6 h. 30 à 9 h. 30, Nos 2.031 à 2.075 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, Nos 2.076 à la fin.

Il est formellement recommandé de respecter l'ordre indiqué. Les numéros seront servis strictement dans l'ordre.

Les travailleurs lourds devront présenter leur carte M. T.

Pétrole. — Les bons seront distribués en même temps dans l'ordre ci-dessus indiqué aux personnes inscrites.

Alcool à brûler. — Attribution aux personnes inscrites du numéro 1 à 759 de la carte de ravitaillement.

Bons d'achat de vêtements. — Les personnes ayant déposé une demande de bon d'achat de vêtement, et dont le numéro figure sur la liste apposée à la porte de la mairie pourront retirer leur bon en même temps que leurs tickets.

Consultation des nourrissons. — La consultation des nourrissons aura lieu le mardi 22 décembre, à 15 h., au petit dispensaire de la rue Victor Hugo.

Etat civil. — Décès : Desrousseaux Mathilde, 72 ans, rue de la Croix, 9.

LEERS

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Joseph Cattez, adjoint.

Après lecture du procès-verbal de la séance précédente, le Conseil procède à l'étude des questions figurant à l'ordre du jour et après délibération il a rendu les décisions suivantes :

Personnel municipal. — Après avoir pris connaissance des instructions préfectorales relatives au reclassement et à la rémunération du personnel municipal, il décide de le faire bénéficier des avantages prévus.

Budget primitif de 1943. — Il approuve le budget primitif de 1943 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 743.464 fr.

Budget du bureau de bienfaisance. — Le budget du bureau de bienfaisance soumis ensuite et qui pour 1943 s'élève et s'équilibre à 66.265 francs est adopté.

Caisse des écoles publiques. — Le Conseil approuve les statuts de la Caisse des écoles publiques mis à jour en exécution des instructions ministérielles du 18 décembre 1941.

A huis clos il examine ensuite les diverses demandes d'assistance.

HALLUIN

Avis aux sous-officiers et soldats démobilisés. — Les sous-officiers et soldats de l'armée de l'armistice démobilisés, doivent obligatoirement se présenter pour leur inscription à la Mairie, avant le 23 décembre.

Les cyclistes en défaut. — La police a dressé des contraventions à la charge de trois cyclistes pour avoir dépassé un tramway à l'arrêt. Ce sont : Françoise Vandenberghe, rue de Lille, 59, à Menin ; Albert Detaevernier, rue de l'Enfer, 32, à Wervicq et Alphonse Oosterlinckx, rue du Bas-Chemin, 32, également à Wervicq.

Union Olympique Halluinoise. — Ce mardi, à 19 h., cours de gymnastique dans la salle de la rue de l'Abattoir et entraînement obligatoire de football pour les seniors.

Demain mercredi, cours de culture au terrain.

physique obligatoire pour tous les membres actifs du club, à 19 h. 30, salle de la rue de l'Abattoir.

RONCQ

A la Fanfare du Blanc-Four. — Ce lundi, à 18 h., salle du Café Houfflain, place du Hameau, cours gratuit de solfège.

BONDUES

Avis aux producteurs de céréales. Tous les cultivateurs producteurs de céréales peuvent retirer en Mairie, les formules nécessaires pour l'obtention de la ration de pain de producteur. Celles-ci doivent être remises en Mairie avant le 25 décembre 1942.

TOURCOING

DISTRIBUTION DES NOUVELLES CARTES INDIVIDUELLES D'ALIMENTATION

La distribution des nouvelles cartes individuelles d'alimentation se poursuivra dans l'ordre suivant :

SECTEUR 8

Ecole Matern. rue du Beau Séjour

Mardi 22 décembre, de 8 h. 30 à 10 h., rues Abbé Lemire, Anzin, Amsterdam, Anor.

De 10 h. à 11 h. 30, rue Bavai, Blaise Pascal, Bailleul.

De 14 h. à 16 h., rue Bondues, Bois et cours.

De 16 h. à 17 h. 45, rue Béthune, Beauséjour, Clinquet (53 à 130).

Mercredi 23 décembre, de 8 h. 30 à 10 h., rues Clinquet (151 à la fin) et cours, Constantinople, Chevreul.

De 10 h. à 11 h. 30, Chaussée Watt, Enghien, Favart, Fives.

De 14 h. à 16 h., rues Hazebrouck, Harlem, J.J. Rousseau, Jean Macé.

De 16 h. à 17 h. 45, rues de Linselles, Rotterdam, Voltaire.

La finale du Tournoi de boules de la ville

Devant une très nombreuse assistance, la finale du tournoi de boules de la Ville de Tourcoing, s'est disputée hier, à « La Ville de Toul » rue de Gand, en présence de M. Marescaux, député-maire, entouré de MM. Joseph Lesur, Président de la Fédération des Sociétés de Boules ; Maes, Vice-Président ; Tarel, adjoint au maire ; Gombert, secrétaire général de la Mairie et Delberghe, économe des Hospices.

M. J. Lesur ouvrit le jeu et remercia la municipalité de la sollicitude qu'elle témoigne aux bouleux. M. Tarel lui répondit au nom de la municipalité. La partie, qui opposait les Vieux de l'Hospice à l'équipe Belle-Vue, se termina par la victoire de cette dernière par 19 à 14. La distribution des prix aura lieu dimanche prochain, au Café Charles Duquesnoy, Grand'Place.

C'EST INTERDIT

Julien Vandenheede, 52 ans, cafetier, 242, Boulevard Gambetta, a récolté une contravention pour avoir laissé jouer de la musique et danser dans son établissement, sans autorisation.

AU CERCLE DES LOISIRS LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES

La dernière réunion du Cercle des Loisirs Littéraires et Artistiques, qui a eu lieu hier dimanche, à 15 h. 30, en la salle du 1er étage de la Brasserie de Mons-en-Barœul, sous la présidence de M. T. Marescaux-Marraye, s'est déroulée devant un nombreux public d'élite, et remporta un beau succès.

La conférence était donnée par M. Paul Touraine, membre fondateur du Cercle, qui a parlé de « La Femme moderne, avant et après la guerre ». Ses auditeurs ont pu apprécier une fois de plus son fin talent de conférencier. M. Touraine, qui a traduit ses impressions personnelles, ne manqua d'intéresser l'élément féminin du Cercle des Loisirs, et fut chaleureusement félicité pour la belle et intéressante causerie qu'il venait de faire.

BOUSBECQUE

Les belles familles

Il nous est agréable de mentionner ici que la famille déjà si nombreuse de M. et Mme Jean Richart-Seillier, domiciliés rue St-Joseph, et très honorablement connus dans la localité, vient de s'agrandir encore par la naissance d'un douzième enfant : Colette, née à Bousbecque le 14 décembre dernier.

Tous les enfants issus de cette union sont à ce jour vivants, à savoir :

Jean, né le 17.8.1928 ; Bernadette le 21.9.1929 ; André, le 23.11.1930 ; Geneviève, le 24.2.1932 ; Thérèse, le 14.6.1933 ; Françoise, le 23.11.1934 ; Louis, le 9.1.1936 ; Pierre, le 12.5.1937 ; Marie-Odile, le 2.6.1938 ; Monique, le 19.3.1940 ; Joseph, le 16.9.1941, et enfin la dernière née Colette.

Nous présentons ici nos plus chaleureuses félicitations à ces courageux parents et formons des vœux pour le bonheur de cette magnifique famille.

MOUVAUX

Colis de prisonniers. — Permanence tous les mardis de chaque semaine pour les retardataires, à l'hôtel de ville (rez-de-chaussée), de 9 à 12 et de 14 à 16 heures.

MARCQ-EN-BARŒUL

Distribution de coupons supplémentaires de charbon

Le maire informe la population que la distribution des coupons supplémentaires de charbon, mois de février, pour les enfants n'ayant pas atteint un an au 31 décembre et pour les familles nombreuses de dix personnes et plus, ainsi que pour les mutilés 100 % des deux guerres, se fera du 23 décembre au 31 inclus.

Passé ce délai, aucune réclamation ne saurait être satisfaite.

Se munir du livret de famille, de la carte d'alimentation ainsi que la carte de charbon.

FABRICATION CLANDESTINE DE SAVON

Procès-verbal a été dressé à M. Wattel Pierre, 45 ans, négociant demeurant 186, rue de la Rianderie, pour fabrication clandestine et détention de savon. Interrogé, Wattel a reconnu qu'il fabriquait du savon, soi-disant pour sa consommation personnelle depuis environ 6 mois. 60 kilos de savon en barres, un moule et une bonbonne de soude ont été découverts à son domicile. Le savon a été saisi pour être mis à la disposition du Ravitaillement général. M. Wattel a été laissé en liberté.

Vol d'un sac à main. — Mme Ruckebusch, née Desmet Emilienne, demeurant 4, rue Moreau, pour vol d'un sac à main renfermant 300 francs et divers papiers a été l'objet d'un procès-verbal.

Bons d'alcool à brûler, pétrole, etc. — Les familles de quatre personnes et plus, ainsi que celles ayant des enfants de moins de deux ans, peuvent se présenter à la Mairie, guichet 1 lundi 21 décembre, pour retirer le bon d'alcool du présent mois. Les bons de pétrole, bougies et carbure, seront délivrés le même jour, guichet 4.

Le bureau sera fermé. — Exceptionnellement le bureau du textile et chaussures sera fermé mardi 22 de 13 h. 30 à 17 heures.

La Fête de Noël au Groupe des A. C. de la Croix-Rouge

Grâce aux dévoués concours qui ont été faits, il sera possible, cette année encore, de faire une belle distribution aux enfants des anciens combattants et jeunes de l'U. N. C. de la Croix-Rouge qui se sont fait inscrire.

Cette distribution se fera vendredi 25, à 9 h. 30, sous la présidence de M. Pierre Caulliez.

A 13 h., le même jour, dîner spécial aux familles et enfants de prisonniers, prenant journellement leur repas au siège.

Nous tenons, une fois de plus, à exprimer nos sincères remerciements aux généreux donateurs qui permettent d'apporter un peu de réconfort dans bien des familles très méritantes.

Nous boirons du vin en participant à l'échange CUIVRE-VIN jusqu'au 31 Décembre

Si l'on en juge par les premiers résultats de la collecte CUIVRE-VIN, les viticulteurs français auront, l'an prochain, grâce à la participation de tous, le sulfate de cuivre nécessaire à la sauvegarde de nos vignes.

Ne tardez pas à apporter, vous aussi, aux Centres de collecte des villes ci-après :

NORD. — Lille, Roubaix, Tourcoing, Armentières, Bailleul, Denain, Douai, Dunkerque, Hazebrouck, Saint-Amand, Valenciennes, Wasquehal, Malo-les-Bains, Lomme, Anzin, Sin-le-Noble, Hem, Hautmont, Cambrai, Haubourdin, Maubeuge, Avesnes, Fourmies, Coudekerque, Halluin, Caudry, St-Pol-sur-Mer, Raismes, Escaudain, Somain, Mouvaux, La Madeleine, Marcq-en-Barœul, Croix, Hellemmes, Wattrelos, Rosendaël, Lambersart et Loos.

PAS-DE-CALAIS. — Boulogne, Calais, Béthune, St-Omer, Sallaumines, Liévin, Berck, Arras, Bruay-les-Mines, Carvin, Lens, Montreuil, St-Pol-sur-Ternoise, Auchel, Outreau, Barlin, Hénin-Liétard, Avion, Nœux-les-Mines, Marles-les-Mines, Harnes, Bully-les-Mines.

les objets ménagers en métal cuivreux qui ne vous sont pas indispensables. Consultez les affiches administratives apposées sur tous les bâtiments publics ; ces affiches indiquent pour chacune des villes ci-dessus la liste des « Centres de Collecte ». Ne perdez pas de temps, la période de collecte sera irrémédiablement close le 31 décembre.

Il est rappelé que, par tranche de 200 grammes de métal cuivreux, il sera remis un « Bon » pour 1 litre de vin à prendre, immédiatement et gratuitement dans n'importe quel détaillant en vin de chaque ville de collecte (se munir de récipients).

Venez au secours de notre vignoble menacé. Nous boirons du vin, si chacun de nous comprend son devoir et ses propres intérêts. 10.046

Le paiement des Allocations militaires

Le paiement pour le mois de décembre en sera fait comme suit à la perception de la rue Motte :

Mercredi 23 : Matin, de 1 à 1.000 ; soir, de 1.001 à 1.900.

Jeudi 24 : Matin, de 1.901 à 3.300 ; soir, de 3.301 à la fin.

Ceux qui ont touché séparément la première quinzaine seront payés pour la deuxième le mercredi 30 de 9 h. à midi.

Pour tous, prière de se munir de monnaie.

A l'Union des Familles nombreuses

Sur l'initiative de l'Union des Familles Nombreuses, un certain nombre de fêtes familiales auront lieu à l'occasion de la Noël dans différents quartiers de la ville. Ces fêtes, qui intéressent tout d'abord les enfants comme il sied, seront les premières manifestations officielles de l'Union depuis sa réorganisation. Préparées minutieusement de longue date, par les présidents de quartier et les membres de leur Comité, elles auront le grand mérite de créer une atmosphère familiale qui mettra en évidence les vertus simples et saines de l'intérieur familial. La plus large part sera pour les enfants et certaines indiscrétions permettent de dévoiler qu'ils agrémenteront eux-mêmes sur la scène la plupart des séances. Une distribution ou une tombola est prévue à l'issue de ces après-midi et il serait difficile de qualifier assez le zèle et le dévouement des démarcheurs ou collecteurs bénévoles qui ont sollicité les donateurs toujours si généreux, quand il s'agit d'une œuvre d'entr'aide aussi intéressante que celle de l'Union des Familles Nombreuses. Des lots utiles et introuvables surprendront les bénéficiaires, c'est-à-dire tous les adhérents présents ou représentés par des membres de leur foyer. A cette occasion, un message du président général de l'Union des Familles Nombreuses sera lu par un des membres du Comité directeur. En temps utile, les invitations parviendront directement aux membres par les présidents de quartier.

Sociétés et Comités

U. N. C., GROUPE DES A. C. DU SACRÉ-CŒUR

La commission rappelle qu'elle organise, avec la participation du comité des prisonniers rapatriés, les 25, 26 et 27 décembre, au profit de leur caisse d'entr'aide, un grand jeu de boules à la platine, chez M. Van Brussel, à la « Nouvelle Bouloire », 96, rue de Dunkerque ; aux mêmes dates et à la même adresse aura lieu un jeu de dés, ainsi que chez M. J. Volt, débitant de tabac, rue d'Anvers, 3 et au siège des A. C., 47, rue du Flocon. Jeux dotés de nombreux prix.

A PROPOS DE LA CARTE DU COMBATTANT

Le bureau de la Fédération des combattants U. N. C. informe les A. C. 1914-18 et ceux qui ont pris part à des campagnes coloniales antérieures ou postérieures à la guerre 1914-1918 que les délais fixés par l'article premier du décret du 22 juillet 1941, sont prorogés pour une période de six mois.

En conséquence, ceux qui n'ont jamais fait aucune demande de carte ont encore jusqu'au 4 juin 1943, pour faire le nécessaire. Le secrétariat de la Fédération est à la disposition des intéressés.

RENOUVELLEMENT DES CARTES DE TRAMWAYS POUR MUTILÉS

Le groupe des mutilés rappelle à ses membres qui n'ont pas encore demandé le renouvellement de leur carte de tramways, que celle-ci ne sera plus valable après le 31 décembre.

Les adhérents doivent déposer leur carte de priorité et une photographie, sans tarder, au siège du groupe, 43, rue du Haze (1er étage), le secrétaire se chargera de faire le nécessaire.

GRAND THÉATRE DE ROUBAIX

VENDREDI 25 DÉCEMBRE A 15 HEURES

LE PAYS DU SOURIRE

Opérette en 3 actes, de FRANZ LEHAR

DIMANCHE 27 DÉCEMBRE A 14 H. et 18 H.

LA TRAVIATA

ou *LA DAME AUX CAMÉLIAS*

Opéra en 4 actes, de VERDI

avec

F. BUSSATO de l'Opéra de Bordeaux — A. TALISERT de la Monnaie

Location comme d'usage au CAFÉ DU THÉATRE. Tél. 340-09

2.525

PETITE COMTESSE

Par MAX DU VEUZIT

— 41 —

— Soyez forte, alors, petite Myette. Il ne parle pas selon vos désirs, mais si le fond de sa lettre est bien comme je m'y attendais et comme je le souhaitais, le ton, en revanche, les termes...

— Sont absolument ceux qu'il prononça le jour de son départ ?

— Hélas !

Un silence pénible tomba entre nous.

Le cœur serré, je sentais venir, à nouveau, l'injure. Et devenus sombres, les yeux clos, sous une faiblesse qui m'étreignait, je demeurai muette devant la femme dont le visage se creusait également.

— Myette, retirez votre manteau, votre chapeau... plus tard, nous reprendrons cette conversation. Je suis une pauvre maman, tiraillée entre vous que j'aime maintenant comme une fille, et mon fils qui s'entête avec son orgueil et son égoïsme d'homme, dans son erreur initiale.

Sans répondre, je retirai mon manteau, mes gants, mon chapeau. Machinalement, je rectifiai le nœud de ma cravate et fis bouffer mes cheveux ; gestes conventionnels qui me laissaient gagner du temps et me permettaient de mettre de l'ordre dans mes pensées.

— Voulez-vous me confier cette lettre, je vous prie ?

Ma voix s'éleva calme, sans intonation, sans aucune émotion. Tous mes nerfs étaient tendus à ne laisser percevoir aucun sentiment de joie ou de colère. Je voyais l'inquiétude de la vieille dame et je me serais fait un crime qu'un geste de moi pût ajouter à son angoisse.

Sa main tremblait en me donnant le pli.

— Merci.

Avant de retirer la lettre de l'enveloppe, j'examinai les cachets de celle-ci :

— Elle est arrivée plus tôt que nous ne l'attendions !

— Trois jours. Philippe a dû me répondre tout de suite sans réfléchir.

— Le cri du cœur !

— Myette il serait plus raisonnable que vous ne lisiez pas.

— Pourquoi ? Je m'attends à beaucoup de choses... et puis, c'était promis.

— C'est pourquoi je n'ai pas voulu vous la dissimuler.

Mon regard se leva vers elle.

— Merci d'avoir tenu parole. Maintenant je sais que je puis avoir confiance en vous...

Je vis ses yeux s'emplir de larmes.

— Oh ! Myette ! Comme ces mots de vous me font du bien. Nous sommes faites pour nous entendre : votre loyauté se confond avec la mienne ! Pourquoi vous ai-je ignorée si longtemps ?

Ma main, spontanément vint serrer la sienne.

— Allons ! maintenant je me sens forte de votre estime, madame. Je puis lire la lettre de Philippe ; jamais elle ne sera aussi méchante que tout ce que j'ai pu imaginer depuis dix minutes que ce papier me brûle les doigts.

« Ma chère mère,

« Je suis on ne peut plus surpris que vous ayez accepté de me transmettre les suggestions... modernes de cette personne.

« Tout mon respect filial se révolte à la pensée que la mère des enfants du comte Jean d'Armons puisse même accueillir l'idée du divorce de l'un des siens.

« Ceci dit, le plus respectueusement possible, permettez-moi de douter des mérites et des qualités de votre belle-fille. Vos yeux de maman ne savent plus lire à travers les miens. J'ai une autre conception des qualités morales et physiques d'une femme et je suis navré de sentir que cette conception diffère totalement de la vôtre sur ce point.

« Non, vraiment, je n'ai aucun appétit : cette femme représente pour moi un mets insipide et nauséabond que, même affamé, je n'ai pas le courage de goûter.

« Vous me dites que « certains ne demanderaient pas mieux que de se mettre à table à ma place ». Je ne doute pas que les « avantages » de votre belle-fille étant en rapport direct avec sa fortune, ne puissent paraître d'importance à beaucoup. Pour moi, en lui donnant mon nom, j'ai fait un tel acte de charité et d'abnégation que je suis encore écrasé d'une munificence si stupide.

« Puisque vous insistez, ma mère, pour que je vous donne une réponse formelle à transmettre à cette personne, dites-lui que le comte d'Armons est l'adversaire du divorce, que ses convictions religieuses le repoussent avec force et que jamais il n'en acceptera l'idée, sous quelque forme qu'elle lui soit présentée.

« Nous sommes liés elle et moi, jusqu'à notre mort. J'en suis désespéré moi-même, mais je n'y puis rien changer : ce sont des travaux forcés à perpétuité que nous avons acceptés devant Dieu.

« Veuillez croire, ma chère mère, etc... »

Quand j'eus fini de lire cette lettre, je la repris à la première ligne pour la relire une seconde fois.

Puis, arrivée à la signature, je la pliai, la remis dans son enveloppe et alors seulement j'éclatai de rire.

Qu'on en pense ce qu'on voudra, mais mon rire fusa clair, gai, sans contrainte et véritablement sincère.

— Dieu ! Que Philippe est amusant ! On le sent nerveux, irrité, prêt à mordre ! Pour un rien, il enverrait tout promener : mais, avec son illogisme masculin, il se cramponne et ne veut rien lâcher. Si un homme comme ça n'était pas mon mari, j'en tomberais amoureuse !

— Oh ! Myette !

— Que voulez-vous madame ? c'est contre moi qu'il exerce ses griffes, et c'est un peu naturel que je fasse la grimace.

Tournée vers elle, je la regardais gaminement. Mais je vis ses yeux pensifs, tout son visage douloureux et un mouvement spontané me jeta vers elle :

— Oh ! je vous demande pardon de railler. Contre vous aussi, le comte use ses dents

(A suivre).